

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 30 Septembre 2012, ci joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 30 Septembre 2012, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant de 7 133 738 dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date à 66 090 dinars.

Nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d' « **Arabia Sicav** » au 30 Septembre 2012.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) Les actifs nets sont minorés du reliquat potentiellement récupérable à partir de 2011 des Billets de trésorerie contractés antérieurement, d'un montant net d'intérêts de 370 833 dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent, au 30 Septembre 2012, 42.96 % des actifs.
- 3) Les parts ou actions OPCVM représentent, au 30 Septembre 2012, 5.34% des actifs nets.

Tunis, le 31 Octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes :

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 30/09/2012
(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 102 007	4 775 789	4 507 877
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 715 959	4 153 736	3 997 144
b- Obligations et valeurs assimilées	386 048	622 053	510 733
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3 090 242	2 681 184	2 985 840
a- Placements monétaires	1 280 753	758 150	765 220
b- Disponibilités	1 809 489	1 923 035	2 220 620
AC3- Créances d'exploitation		15 566	
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF	7 192 249	7 472 540	7 493 717
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	58 511	59 088	63 226
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	58 511	59 088	63 226
ACTIF NET			
CP1- Capital	7 066 582	7 308 510	7 328 621
CP2- Sommes distribuables	67 156	104 942	101 871
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 066	907	907
b- Sommes distribuables de l'exercice	66 090	104 035	100 964
ACTIF NET	7 133 738	7 413 452	7 430 492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	7 192 249	7 472 540	7 493 717

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/09/2012
(Exprimé en dinars)

	<u>01/07/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/01/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/07/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	37 454	80 374	57 312	113 265	118 697
a- Dividendes	33 943	68 751	50 067	89 577	89 577
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 511	11 622	7 245	23 688	29 120
c- Revenus des autres valeurs					
PR 2- Revenus des placements monétaires	25 116	62 626	22 029	60 840	80 692
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	62 570	143 000	79 341	174 105	199 389
CH 1-Charges de gestion des placements	22 044	66 287	22 069	63 756	86 109
REVENU NET DES PLACEMENTS	40 526	76 713	57 272	110 349	113 280
PR 3- Autres produits	6 698	14 926	8 641	15 961	17 367
CH2- Autres charges	7 367	24 798	7 578	22 276	29 685
RESULTAT D EXPLOITATION	39 857	66 841	58 335	104 034	100 963
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-589	-751	0	1	1
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	39 268	66 090	58 335	104 035	100 964
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	589	751		-1	-1
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-56 287	37 688	269 375	-259 716	-40 409
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-11 337	-87 480	8 333	130 717	-66 692
- Frais de négociation	-1 163	-6 173	-5 884	-12 456	-14 242
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-28 931	10 875	330 159	-37 420	-20 381

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 30/09/2012

	<u>01/07/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/01/2012</u> <u>30/09/2012</u>	<u>01/07/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>30/09/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Resultat d'Exploitation	39 857	66 841	58 335	104 034	100 963
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-56 287	37 688	269 375	-259 716	-40 409
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-11 337	-87 480	8 333	130 717	-66 692
d- Frais de négociation de titres	-1 163	-6 173	-5 884	-12 456	-14 242
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-100 100		-86 688	-86 688
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
_ Capital		149		43 026	43 026
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		167		103 479	103 479
_ Régularisation des sommes distribuables		-671		6	6
_ Droits d'entrée		2		408	408
b- Rachats					
_ Capital	-98 276	-203 918		-43 026	-43 026
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1 888	-2 473		-103 885	-103 885
_ Régularisation des sommes distribuables	-604	-785		-5	-5
_ Droit de sortie					
VARIATION DE L ACTIF NET	-129 698	-296 754	330 159	-124 105	-107 065
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début d'exercice	7 263 436	7 430 492	7 083 292	7 537 557	7 537 557
b- en fin d'exercice	7 133 738	7 133 738	7 413 452	7 413 452	7 430 492
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTION (ou de part)</u>					
a- en début d'exercice	97 091	98 509	98 509	98 509	98 509
b- en fin d'exercice	95 770	95 770	98 509	98 509	98 509
VALEUR LIQUIDATIVE	74,488	74,488	75,257	75,257	75,430
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,43%	0,11%	4,66%	-0,50%	-0,27%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 30/09/2012

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 4 102 007 DT contre 4 775 789 DT au 30/09/2011, et se détaille ainsi
(annexe IV)

AC4-Note sur les autres Actifs

Cette rubrique renferme un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève à 370 833 DT au 30/09/2012 provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.
Au cours du 3 éme trimestre 2012 ARABIA Sicav a encaissé 6 698 DT d'intérêts.
Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

Note sur les Placements monétaires et disponibilités

	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Placement à terme	782 671	758 150
Certificats de depots	498 082	
Disponibilités	1 809 489	1 923 035
TOTAL	3 090 242	2 681 184

PR1-Note sur les Revenus du portefeuille-titres	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Revenus des Actions	68 751	89 284
Revenus des titres OPCVM		293
Revenus des obligations	11 622	23 688
TOTAL	80 374	113 265

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Revenu des Placements monétaires	17 451	22 528
Revenu des Certificats de depots	12 329	
Intérêts sur comptes de dépôts	32 846	38 312
TOTAL	62 626	60 840

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3^{ème} trimestre de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2012	
Montant	7 235 533
Nombre de titres	97 091
Nombre d'actionnaires	33

Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués	
Montant	-98 276
Nombre de titres rachetés	1 321
Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-11 337
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-56 287
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-1 888
Frais de négociation	-1 163

Capital au 30/09/2012	
Montant	7 066 582
Nombre de titres	95 770
Nombre d'actionnaires	32

CP2- Sommes distribuables	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Sommes distribuables de l'exercice	66 090	104 035
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 066	907
Sommes distribuables	67 156	104 942

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Revenus des placements	143 000	174 105
Charges de gestion des placements	66 287	63 756
Revenu net des placements	76 713	110 349
Autres charges	24 798	22 276
Autres produits	14 926	15 961
Résultat d'exploitation	66 841	104 034
Régularisation du résultat d'exploitation	-751	1
Sommes distribuables de la période	66 090	104 035

Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	751	-1
Frais de négociation	-6 173	-12 456
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	37 688	-259 716
Plus Values réalisées sur cession de titres	-87 480	130 717
Résultat net de la période	10 875	-37 420
Nombre d' Actions	95 770	98 509
Résultat par Action	0,114	-0,380

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2012	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2011
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	65 370	62 873
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 TTC l'an.		
Les honoraires de l'ATB	917	883
TOTAL	66 287	63 756

ANNEXE IV

NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 30/09/2012

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq	Val au 30/09/2012	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	333 453	3 883 467	3 715 959	51,67%	
ADWYA	500	4 070	4 086	0,06%	0,00%
AMS	200	2 000	2 981	0,04%	0,01%
ASSAD	66 342	683 786	625 207	8,69%	0,55%
ATL	37 032	190 683	186 197	2,59%	0,22%
ATTIJARI BANK	1 000	16 980	16 066	0,22%	0,00%
BNA	3 270	37 504	31 883	0,44%	0,01%
BT	7 800	91 251	97 492	1,36%	0,01%
BTE	9 538	241 106	265 042	3,69%	0,95%
CIMENTS DE BIZERTE	85 430	782 363	657 811	9,15%	0,19%
MONOPRIX	200	5 820	5 812	0,08%	1,20%
SFBT	2 000	27 200	27 560	0,38%	0,00%
TELNET	500	2 941	4 024	0,06%	0,00%
TL	1 000	24 324	25 207	0,35%	0,01%
TPR	22 268	125 913	125 013	1,74%	0,05%
TUNIS RE	60 902	715 110	591 785	8,23%	0,41%
UIB	35 216	673 090	668 822	9,30%	0,20%
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	91 554	1,27%	0,49%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	216	216 000	289 418	4,02%	0,54%
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	7 510	382 600	386 048	5,37%	
ATL 2010/1	5 810	348 600	350 313	4,87%	0,73%
CIL2005/1	1 500	30 000	31 620	0,44%	1,00%
UNIFACTOR 2008	200	4 000	4 115	0,06%	0,20%
TOTAL		4 266 067	4 102 007	57,03%	